

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le 17 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la Culture et des Associations, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 10 septembre 2020.

Étaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, FALIGANT Delphine, LEDOUX Gaëlle, RENSY Roseline, ROUZE Virginie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, ROLLEZ Didier, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

Dont pouvoir : Madame Cindy HABOURDIN à Monsieur Pascal HAINAUT
Madame Sophie MICHEL à Madame Roseline RENSY
Monsieur Jean-Marc DELSERT à Madame Delphine FALIGANT

Excusé : Monsieur Claude CARPENTIER

Madame Gaëlle LEDOUX est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 7 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

LE BUDGET COMMUNAL ET LES DECISIONS MODIFICATIVES

Il est proposé d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

Création d'une recette d'un montant de 150 000€ au 1323 « Subvention Conseil Départemental » à affecter au 2151 « Voiries »

Adopté à l'unanimité.

LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

La loi 96-142 du 24 février 1996 a imposé les règlements intérieurs pour les Conseils Municipaux dans les communes de plus de 3500 habitants.

La loi 2015-991 a rendu ce règlement obligatoire pour toutes les communes de plus de 1000 habitants.

Ce document doit être approuvé par le Conseil Municipal dans les 6 mois qui suivent son installation.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur le projet de règlement intérieur qui a été élaboré.

Après en avoir délibéré, le règlement est adopté à l'unanimité.

LES DEMANDES DE REMBOURSEMENTS SUITE AUX ANNULATIONS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Suite aux annulations de location de salles, plusieurs demandes de remboursement d'acomptes nous sont parvenues.

Monsieur Joël BLART sollicite le remboursement d'un montant de 100€ correspondant à l'acompte versé pour une location de la salle Isabelle Aubret les 17 et 18 octobre 2020.

Monsieur Eric PECQUEUR sollicite le remboursement d'un montant de 100€ correspondant à l'acompte versé pour une location de la salle Isabelle Aubret les 26 et 27 septembre 2020.

Madame Monil LEFEBVRE sollicite le remboursement d'un montant de 100€ correspondant à l'acompte versé pour une location de la salle Isabelle Aubret les 12 et 13 septembre 2020.

Monsieur Christophe HENNEQUIN sollicite le remboursement d'un montant de 100€ correspondant à l'acompte versé pour une location de la salle Isabelle Aubret les 24 et 25 octobre 2020.

Madame Martine WAQUET sollicite le remboursement d'un montant de 100€ correspondant à l'acompte versé pour une location de la salle Isabelle Aubret les 15 et 16 août 2020.

Madame Laurence BILLERET sollicite le remboursement d'un montant de 100€ correspondant à l'acompte versé pour une location de la salle Isabelle Aubret les 3 et 4 octobre 2020.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité ces remboursements.

LES INSCRIPTIONS ET TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE COMMUNALE

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'encaissement des inscriptions à l'école de musique.

Il est proposé de reconduire les tarifs actuels :

Pour les Cuinchinois et les membres de l'Harmonie Municipale :

Inscription pour un enfant : 30€

Inscription pour deux enfants : 50€

Inscription pour trois enfants : 75€

Inscription pour quatre enfants : 100€

Location instrument : gratuite la première année puis 50€ les années suivantes (maximum 4 ans)

Pour les extérieurs:

Inscription pour un enfant : 50€

Inscription pour deux enfants : 80€

Inscription pour trois enfants : 100€

Location instrument :

1ère et 2ème année : 50€

3ème et 4ème année : 100€ (maximum 4 ans)

LA FEDERATION DEPARTEMENTALE D'ENERGIE ET LES GROUPEMENTS DE COMMANDES D'ELECTRICITE

A partir du 1er janvier 2021, nos tarifs d'électricité pour les puissances inférieures ou égales à 36kVA ne seront plus réglementés.

Nous devons donc souscrire un contrat en offre de marché.

Afin d'éviter à chaque commune une procédure d'appel d'offres et obtenir ainsi le meilleur prix, la FDE 62 propose un groupement de commandes.

Tous nos points d'éclairage public et tous les bâtiments communaux sont concernés (sauf les écoles et la SACA). Soit 26 points de livraison.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à ce groupement et charge Monsieur le Maire de signer les documents nécessaires.

LA PROPOSITION D'ARRETE REGLEMENTANT LA FREQUENTATION DU JARDIN PUBLIC ET L'UTILISATION DU CITY STADE

L'arrêté du 13 juin 2008 réglemente l'accès au jardin public et au city stade ainsi :

Accès interdit aux véhicules motorisés

Regroupements et accès interdits de 22 heures à 6 heures

Il est proposé de modifier cet arrêté en y rajoutant un article :

« Dans le city stade, seuls les ballons en mousse, adaptés aux jeux de balle aux pieds, sont autorisés afin d'éviter une dégradation de cette aire de jeux. »

Adopté à l'unanimité.

Madame Delphine FALIGANT suggère qu'on puisse envisager le prêt de ballons. La « Commission sports » en étudiera la faisabilité.

LA PROPOSITION D'ARRETE REGLEMENTANT L'UTILISATION DES MOTEURS THERMIQUES

Le Conseil Municipal invite la « Commission communication » à travailler sur un arrêté réglementant l'utilisation des moteurs thermiques.

LA PROPOSITION D'ARRETE REGLEMENTANT LES SORTIES DES CONTAINERS DE DECHETS ET LA PRESENTATION DU DISPOSITIF « MAINTIEN DE POUBELLES »

Il est proposé de réglementer la sortie des containers de déchets en autorisant les sorties uniquement la veille au soir (au plus tôt). En précisant également que les containers ne doivent pas rester sur la voie publique.

Monsieur Didier ROLLEZ propose de diffuser une information préventive avant d'envisager la rédaction d'un arrêté municipal.

Adopté à l'unanimité.

Le dispositif « maintien de poubelles » est présenté aux élus. Une information sera prochainement rédigée dans le Bulletin Municipal. Les riverains pourront, s'ils le souhaitent, commander leur système en Mairie.

LES QUESTIONS DIVERSES

Le point sur les travaux

Les travaux d'assainissement collectif continuent :

- Rue Jean Jaurès jusque mi-novembre
- Rue Aimé Quéva jusque fin octobre
-

Les travaux de réfection de la rue Roger Salengro et la pose de la nouvelle signalétique seront faits du 19 au 23 octobre.

L'aménagement du carrefour rue Robespierre est reporté à janvier 2021. L'appel d'offres est terminé, l'ouverture des plis aura lieu vendredi 18 septembre.

La façade de l'école de musique sera refaite en fin d'année ou début 2021. Les travaux intérieurs se termineront prochainement. L'école de musique pourra déménager pendant les vacances de la Toussaint.

ERDF continue l'enfouissement des lignes électriques hautes et moyennes tension. L'objectif est de réduire les pannes d'électricité liées aux intempéries.

Les travaux du passage à niveau ne sont pas encore programmés par RFF (Réseau Ferré de France).

Monsieur Maxime GALLET suggère d'interpeller les services de la Communauté d'Agglomérations pour les reprises de regards rue Roger Salengro avant d'effectuer les travaux. L'idée est retenue.

La création d'une commission chargée d'évaluer la proposition d'un Conseil des sages

Il est proposé de créer une commission chargée d'étudier le projet de Conseil des sages et ses statuts.

Cette commission, composée de 8 membres présentera ses avis et conclusions lors de la prochaine réunion.

Sous la responsabilité de Madame Roseline RENSY, il vous est proposé les 8 candidatures suivantes:

Mesdames Lucile CAPET, Cindy HABOURDIN, Gaëlle LEDOUX et Virginie ROUZE

Messieurs Jean-Marc DELSERT, Didier ROLLEZ, Guillaume SNAET et Gilles VERSCHUEREN.

Adopté à l'unanimité.

Les contrôles de vitesse

Les contrôles de vitesse continuent :

Le 2 septembre, rue Anatole France, 23 infractions ont été relevées entre 7h45 et 9h25;

Le 2 septembre, Route Départementale 941, 16 infractions ont été relevées entre 11h35 et 12h35.

D'autres contrôles sont déjà programmés.

Les dépôts sauvages

Madame Cathy Apourceau, Sénatrice du Pas-de-Calais, a bien conscience de la multiplication des dépôts sauvages de déchets.

Dans un courrier du 23 juillet 2020, elle nous fait part de la réponse du gouvernement suite à son interpellation en séance du 21 juillet 2020.

Le gouvernement fait de la lutte des dépôts sauvages l'une de ses priorités. La loi anti-gaspillage de février 2020 a permis de nombreuses avancées notamment en matière de gestion des déchets du bâtiment.

Nous avons reçu des remerciements de Monsieur DE RUYCK, rue Roger Salengro, pour le nettoyage aux abords du conteneur à verre du terrain de pétanque.

Ce conteneur fait l'objet de nombreuses décharges de déchets à ses abords. Les services de la Communauté d'Agglomérations envisagent de le déplacer afin de le mettre dans un lieu moins isolé.

Celui du Nouveau Monde devrait également être déplacé puisqu'il n'est pas considéré comme rentable.

Monsieur Didier ROLLEZ demande si les conteneurs à verre enterrés sont à l'étude. La question a été posée à la Communauté d'Agglomérations mais les tarifs sont excessifs (1000€ pour un conteneur classique contre 10000€ pour un conteneur enterré).

Les conteneurs en plastique devraient peu à peu être remplacés par des conteneurs métalliques.

Monsieur Guillaume SNAET estime que les incivilités restent les mêmes avec des conteneurs enterrés.

Les services de la Communauté d'Agglomérations vont informer les riverains du Nouveau Monde que le ramassage des déchets se fera désormais en front à rue pour des raisons de sécurité.

Madame Delphine FALIGANT remarque que ce type de ramassage n'est pas très propre notamment au niveau du chemin de la rue Jean Jaurès.

Un petit enclos pour accueillir les conteneurs est à l'étude.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier d'une nouvelle déchetterie a été abordé avec la Communauté d'Agglomérations. L'implantation est à l'étude. Le site de la centrale de Violaines sera peut-être à nouveau évoqué.

Madame Valérie SADOWSKI demande si une nouvelle déchetterie impliquerait la fin du passage des encombrants. Ce serait effectivement l'objectif final.

La proposition de motion de soutien pour les employés de la société Hop

La filiale court courrier du groupe Air France envisage la suppression de 1022 postes malgré les aides financières de l'Etat.

Les salariés sollicitent le conseil Municipal pour une motion de soutien.

Le Conseil Municipal décide d'apporter son appui et son soutien aux employés de la société HOP afin que les enjeux financiers, économiques et humains soient davantage analysés et pris en considération.

Les demandes de subventions du téléthon et de la SPA

Les élus ont été sollicités par ces deux associations. Pas de suite favorable accordée.

Les questions émanant du Football Club Cuinchy

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité sur plusieurs points :

-L'accès au stade

Les membres de l'association jugent la remorque gênante et dangereuse.

Monsieur le Maire pense qu'on pourrait envisager de la retirer mais la menace des gens du voyage pèse toujours. Une discussion est prévue avec le Président du FFC afin de trouver une solution et d'évoquer les différentes responsabilités.

-La réfection de l'escalier est à nouveau à l'étude avec l'association La Vie Active. Des travers de bois et des cailloux pourraient permettre un accès simplifié.

-La proposition d'installation d'une caméra de surveillance nécessite un accès internet. Monsieur David RAMARD précise qu'il dispose d'internet au stade. Ce dossier sera étudié.

-Le FCC souhaiterait que le projet d'un nouveau stade puisse être à nouveau étudié. Monsieur le Maire rappelle l'étude engagée à côté du complexe sportif. Il communique les montants estimatifs réalisés lors de l'étude ainsi que les aides envisagées lors des « commissions travaux ».

Un entretien permettra d'évoquer ces différents dossiers.

La motion portant sur la modernisation du bloc opératoire du CH BETHUNE-BEUVRY

Suite à cette motion prise en séance du 12 juin 2020, Monsieur Olivier VERAN, Ministre de la santé, nous informe qu'une réunion organisée le 15 juin avec la commission médicale du centre hospitalier de Béthune a permis de comparer les différentes propositions de réhabilitation ou de reconstruction du bloc opératoire.

Il nous assure que le projet de restructuration du centre hospitalier est engagé.

- Madame Delphine FALIGANT demande si des fermetures de commerces sont prévues. Pas à notre connaissance.
- Madame Virginie ROUZE souhaite savoir quand est prévu le nouveau barreau sanitaire pour l'école élémentaire. La « Commission Travaux » étudiera prochainement ce dossier.
- Monsieur Pascal HAINAUT s'inquiète de constater que la Poste n'ouvre plus le samedi matin pour des raisons de manque de personnel. Monsieur le Maire doit rencontrer les responsables de la Poste. Le dossier d'agence postale sera probablement à nouveau évoqué. Monsieur Guillaume SNAET présente le dispositif de Maison France Service qui pourrait être un véritable atout pour notre commune. Ce dossier sera étudié.

Monsieur le Maire regrette la fin des services de proximité des services postaux dans le monde rural. Le Conseil Municipal sera informé du résultat de l'entretien avec les responsables de la Poste.

Séance levée à 20h10.

La secrétaire de séance,

Gaëlle LEDOUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaëlle LEDOUX', written over a horizontal line.